

## Appel à consultation

### Cartographie des principales parties prenantes concernées par le recrutement des migrant-e-s au Maroc

#### Termes de référence

#### 1. Contexte

Dans le cadre de la nouvelle politique d'immigration et d'asile, le gouvernement marocain a adopté en 2016 une loi visant à combattre la traite des êtres humains, en plus d'être en ce moment dans la phase d'élaboration d'un mécanisme de référence national, dans lequel l'OIM Maroc est impliqué.

La discrimination et l'exploitation au travail touchent des femmes, des hommes et des mineurs en provenance de zones rurales du Maroc. Des données récentes confirment qu'environ 30.000 jeunes filles seraient exploitées dans le travail domestique, alors que dans la région de Casablanca près de 60% des filles employées n'ont que 15 ans<sup>1</sup>. Par ailleurs, une étude de l'OIT en 2012 a démontré que plus de 82% des emplois enregistrés comme activité principale au Maroc relèveraient du secteur informel. L'économie informelle est encore plus répandue dans les zones rurales où elle constitue plus de 96% de tous les emplois enregistrés. A l'image de cette situation vécue par la population locale, la population migrante n'est pas en reste. Selon des données plus récentes, 38% des migrants en situation administrative irrégulière travaillent dans le secteur informel. En ce qui concerne les migrants régularisés, bien que leur accès au marché du travail soit de plus en plus facilité, il subsiste des obstacles conduisant à un recours croissant au travail informel.

Face à l'ampleur de ce phénomène, le gouvernement marocain a pris des mesures drastiques pour réduire l'exploitation au travail et renforcer un accès au marché de l'emploi égalitaire et conscient des pratiques discriminatoires courantes. A titre d'exemple, en 2016, 543 inspections du travail des enfants ont été menées, donnant lieu à 79 avis officiels adressés à des employeurs illégaux. Les efforts engagés par les autorités nationales pour limiter l'exploitation au travail, devraient être généralisés et facilités à travers des espaces d'échanges entre acteurs concernés.

Dans ce contexte, cette initiative vise à mettre en valeur les bonnes pratiques et les mécanismes existants au Maroc pour assurer le recrutement éthique et respectueux des droits des migrants, ainsi qu'à appuyer les acteurs nationaux et locaux à renforcer l'accès égalitaire au marché de l'emploi à travers la création de divers outils innovants.

#### 2. Objectif Général de la consultation et offre de service :

Afin de mettre en valeur les bonnes pratiques et les mécanismes existants au Maroc pour assurer un recrutement éthique, et d'adresser les besoins en termes de renforcement de capacités, l'OIM Rabat mandate un consultant pour la mise en œuvre de **deux activités principales** à savoir :

---

<sup>1</sup>UNWOMEN 2015

1- L'élaboration d'une cartographie d'acteurs de l'emploi et des mécanismes existants, promouvant l'accès égalitaire au marché du travail au Maroc, y compris une analyse approfondie des besoins en termes de renforcement de capacités de ces mêmes acteurs ;

2- La création d'outils innovants tels que des modules de formation ou systèmes de collecte et gestion de données, contribuant à la promotion du recrutement conscient et égalitaire. La nature de ces outils à élaborer sera décidée en concertation avec les partenaires institutionnels concernés et sur la base des résultats de l'analyse des besoins.

La cartographie ainsi que l'élaboration d'outils sur la base des besoins identifiés lors de la cartographie, s'inscrivent dans le cadre du projet IREM (Initiative pour le Recrutement Ethique au Maroc), dont l'objectif est de « Contribuer à l'amélioration des pratiques de recrutement de main d'œuvre et du traitement des travailleurs migrants au Maroc ».

### 3. Livrables :

La cartographie et l'analyse des besoins, ainsi que tous les livrables élaborés par le consultant, doivent être soumis en français.

Les tableaux, les cartes et les graphiques doivent être insérés dans le texte, et toute annexe de données supplémentaires doit être soumise en MS Excel avec les données, les tableaux et les graphiques utilisés dans le rapport. Les règles de l'OIM devraient être respectées pour la bibliographie et les citations éventuelles.

Les rapports devront inclure un résumé exécutif décrivant les principaux résultats et recommandations.

### 4. Durée de la consultation

La prestation s'étalera du 01 mars 2018 au 30 juin 2018.

### 5. Qualifications

Les qualifications requises sont :

<b>Formation et connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme universitaire et de préférence un diplôme supérieur aux niveaux de maîtrise ou de doctorat.</li> <li>- Connaissances et expérience dans le domaine de l'employabilité, d'accès au marché du travail et en droit de travail au Maroc et des travailleurs migrants.</li> <li>- Connaissances en questions migratoires et inclusion sociale.</li> <li>- Expérience pratique en méthodes et techniques de recherche.</li> </ul>
<b>Langues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Excellente maîtrise du français et de l'anglais indispensable (écrit et parlé).</li> <li>- Bonne maîtrise de l'arabe (standard et dialectal).</li> </ul>
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles.</li> <li>- Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel avec les partenaires.</li> <li>- Bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles.</li> </ul>

## 6. Délai de soumission

Les candidat-e-s intéressé-e-s par cet appel à candidature sont prié-e-s d'envoyer :

- ✓ Un document synthétique décrivant la méthodologie de recherche pour la cartographie et analyse des besoins au Maroc ;
- ✓ Un CV complet en langue française, comprenant les contacts de trois références professionnelles ;
- ✓ Une lettre de motivation ainsi que tout autre document pouvant servir de support à la candidature (publication, travail personnel, rapport, référence bibliographique, etc.).

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : [oimrecrute@iom.int](mailto:oimrecrute@iom.int) , en indiquant en objet « appel à consultation cartographie projet IREM » au plus tard le lundi 19 février 2018, avant 12h00.